

Le Journal du Pays Loudunais

mai 2017 - septembre 2017 - n°28

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS LOUDUNAIS
www.pays-loudunais.fr



Le Pays Loudunais de mieux en mieux connecté

Engagée depuis 2015 avec le Conseil départemental de la Vienne, la Communauté de communes du Pays Loudunais contribue à hauteur de 1,1 million d'euros pour financer les différentes opérations prévues dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), dont l'objectif à terme est le très haut débit pour tous.

Dans sa première phase opérationnelle, le SDTAN prévoit des opérations de montée en débit qui visent à améliorer la couverture numérique des communes : celles-ci consistent à raccorder les sous-répartiteurs en fibre optique pour augmenter significativement le débit des abonnés.

19 opérations de montée en débit
Après celle de Beuxes finalisée dès janvier 2017, d'autres opérations de montée en débit commenceront à la fin du 1^{er} semestre 2017 sur notre territoire, pour une mise en service attendue au premier trimestre 2018.

Les communes concernées sont les suivantes :

- Ceaux-en-Loudun,
- Craon,
- La Grimaudière,
- Roiffé,
- Ternay.

Le Département de la Vienne ayant souhaité accroître le programme de montée en débit initialement prévu, la Communauté de communes du Pays Loudunais va s'engager sur le financement d'une deuxième vague d'opérations programmée à l'horizon 2018/2019 qui impactera 12 nouvelles communes :

Arçay, Basses, Berthegon, Chalais, Curçay-sur-Dive, Messemé, Mouterre-Silly, Nueil-sous-Faye, Ouzilly-Vignolles, Saint-Clair, Sammarçolles, Verrue.

La fibre optique pour Loudun

La 2^e phase opérationnelle du SDTAN concerne le déploiement de la fibre optique (FTTH*). Pour la ville de Loudun, 4500 prises FTTH sont prévues.

Pour la mise en place de ce

réseau d'initiative publique, le Département de la Vienne s'est associé au Département des Deux-Sèvres ; l'objectif commun étant de choisir un prestataire qui sera chargé de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation du futur réseau de fibre optique sur les deux départements. Le démarrage des travaux est prévu en 2018.

Numéro dédié : 05 49 49 40 40

Une offre de services Très Haut Débit pour les entreprises du Vienno-pôle de Loudun

Le SDTAN envisage aussi la mise en place du Très Haut Débit pour certains points de priorité relevant notamment du secteur de l'éducation (collèges, lycées) des zones d'activités économiques et touristiques.

Pour devancer le déploiement de la fibre optique sur le Vienno-pôle de Loudun, le Département de la Vienne, en collaboration avec la CCPL, a fait procéder à la réactivation de la liaison hertzienne Très Haut Débit (boucle

locale), reliant le Téléport 6 à la Technopôle du Futuroscope. Ainsi les entreprises du Vienno-pôle de Loudun peuvent désormais demander un raccordement et bénéficier d'offres de services Internet Très Haut Débit auprès des opérateurs de la Technopôle du Futuroscope (Completel, SFR, DataCampus, E-Qual, Saclak Network, Verizon business).

Ces offres sont avant tout réservées aux professionnels, les services proposés étant :

- Une technologie symétrique
- Une garantie de temps de rétablissement de 4 heures

• Une bande passante garantie
• Un débit à partir de 10 Mbits/s jusqu'à 100 Mbits/s
Les coûts d'abonnement mensuel oscillent entre 150€HT/mois et 1200€HT/mois en fonction des opérateurs et des services souscrits.
L'entreprise OUTILEC (rue des Aubuies) a été la première entreprise à faire l'objet d'un raccordement à ce dispositif au mois de mars 2017.

Numéro dédié : 05 49 49 47 47

*FTTH (Fiber To The Home) : offre de fibre optique destinée à raccorder les logements des particuliers

ENFANCE - JEUNESSE

Des animatrices au top

La Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL) organise des formations dans le but d'améliorer les qualifications de ses agents, et donc les conditions d'accueil des enfants du territoire au sein des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ou encore lors du temps périscolaire.

Dans ce cadre, en 2016/2017, les animatrices volontaires ont participé à trois modules leur permettant de conforter leurs connaissances et de pouvoir utiliser ces compétences pendant les temps périscolaires.

Lectures vivantes et créativité autour du livre d'enfant

Cette session animée par Frédérique Bissirier (association Histoires Vagabondes), a eu

lieu sur le thème « Lectures vivantes et créativité autour du livre d'enfant ». Frédérique Bissirier a partagé avec les dix animatrices participant à cette formation, ses connaissances et son expérience de la lecture vivante auprès des enfants en présentant livres et ateliers créatifs.

Éducation à l'environnement

En mars 2017, une session a été proposée par Vanessa Juteau, ambassadrice du tri à la CCPL. Les consignes de tri, le fonctionnement des déchèteries, la fabrication du compost sont autant de sujets qui ont motivé nos 17 animatrices. Volontaires, elles sont déjà nombreuses à vouloir élargir leurs apprentissages en formant les en-

fants à la sensibilisation et à la protection de l'environnement, l'un des objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEDT) élaboré à l'échelle des écoles communautaires. Par des supports variés et originaux et l'utilisation de composteurs mis à disposition à titre gratuit pour les écoles du Loudunais, nul doute que les enfants deviendront vite des mini-ambassadeurs du tri !



Jouets buissonniers

Une 3^e session autour des « Jouets buissonniers » a été organisée par Charlotte Bruneteau, conseillère en séjour et Vincent Aguilon, animateur Patrimoine au sein de la CCPL. 20 animatrices ont découvert les secrets de fabrication de ces jouets atypiques à proximité des Ateliers buissonniers de Moncontour. Après avoir « cueilli » dans la nature les matériaux nécessaires, les animatrices ont créé des tchak-tchak, des bâtons magiques ou encore des râquettes. Grâce à la réutilisation des fiches buissonnières mises à leur disposition, les animatrices vont transmettre leurs expériences aux écoliers.



Animation « gonflée » à la piscine d'été

Devant le succès rencontré en 2016, les élus ont souhaité réitérer un jour de fête à la piscine gonflable envahira la piscine **mercredi 12 juillet** après-midi : jeux, musique, animations seront au rendez-vous.

Tarif réduit pour tous : 1€ (gratuit pour - de 6 ans accompagné d'un adulte payant)

Budget 2017

Le 22 mars 2017, le conseil communautaire a voté le budget primitif de la Communauté de communes pour l'année 2017.

Ce budget 2017 témoigne de la volonté des élus communautaires de poursuivre le développement et l'attractivité du Loudunais tout en faisant face aux baisses de dotations de l'État et en exerçant les compétences transférées à l'intercommunalité dans le cadre de la Loi NOTRe : développement économique, tourisme et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Les objectifs principaux :

Mise en œuvre des nouvelles compétences et du nouveau régime fiscal

- Passage à la fiscalité professionnelle unique (FPU) au 1^{er} janvier 2017 pour mettre en œuvre une politique de développement économique communautaire.
- Assurer l'exercice des nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017.
- Pas d'augmentation des taux de fiscalité

Maintenir une politique de développement et d'attractivité territoriale

Les projets d'investissement de la communauté de communes du Pays Loudunais sont planifiés pour assurer l'attractivité du territoire :

- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
- Centre aquatique
- Maison de santé à Loudun
- Modernisation des déchèteries
- Optimisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers

La section de fonctionnement du budget principal s'équilibre à **11 907 975 €**.

La section d'investissement du budget principal s'équilibre à **7 857 238 €**.

Les inscriptions budgétaires 2017 proposées en dépenses sont :

• Centre Aquatique : **1 430 314 €**

• Maisons de santé pluridisciplinaires : **659 100 €**

• Remboursement du capital des emprunts : **565 000 €**

• Service Déchets ménagers et déchèteries : **982 668 €**

• Participation au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique : **108 588 €**



Économie

LOCATION EN TEMPS PARTAGÉ
TÉLÉPORT 6 - LOUDUN

Vous êtes chef d'entreprise, vous avez un besoin ponctuel d'un bureau, d'une salle de réunion,

➤ LA LOCATION EN TEMPS PARTAGÉ EST LA SOLUTION

Ces espaces meublés sont à réserver selon un planning d'occupation.

8.40 €
TTC / jour
Bureau de 14 M²

18 €
TTC / jour
Salle de réunion 30 M²

BÂTIMENTS RELAIS
VIENNOPÔLE DE LOUDUN

Disponibles actuellement :

➤ 1 BÂTIMENT DE 200 M²

comportant atelier, bureau et sanitaires.

➤ 1 BÂTIMENT DE 400 M²

divisible avec atelier, bureaux et sanitaires.

3 €
HT / m²
+ charges

Également, sur la zone d'activité de Monts-sur-Guesnes :
2 bâtiments artisanaux de 179 m²
et 1 bâtiment de 400 m²

TERRAINS VIABILISÉS

La Communauté de communes vous propose des terrains viabilisés pour installer votre entreprise sur les zones d'activités de :

MONCONTOUR, MONTS-SUR-GUESNES, POUANÇAY, LES TROIS-MOUTIERS ET LE VIENNOPÔLE À LOUDUN (ZI NORD) :

Pour toute demande concernant un projet d'installation ou de construction, contactez le service Développement économique **05 49 22 99 75**.

Nous vous accompagnerons dans le montage de votre projet.

Des prêts à taux 0 pour les entrepreneurs



Le 22 mars, la Communauté de communes a signé une convention de partenariat avec INITIATIVE VIENNE afin d'apporter un soutien financier aux porteurs de projet en phase de création, reprise ou développement d'entreprises.

Ce soutien se concrétise par un accompagnement dans le conseil et la structuration du projet et par la possibilité d'obtenir un prêt à 0% sans demande de garantie et avec un différé de remboursement. Toutes les activités de commerce, artisanat, de service et secteur agricole peuvent être concernées (à voir en fonction de l'éligibilité).

Pour déposer un dossier de demande :

- Evelyne Reniaud : 05 49 22 99 75
- Initiative Vienne : 05 49 49 61 61

Nouveau dispositif d'aide à l'embauche

Ce dispositif géré par le Cabinet GERIS dans le cadre du Fonds de redynamisation économique, s'adresse à toute entreprise industrielle et de service à l'industrie.

- Aide de 2 500 euros par emploi créé (engagement de réaliser 3 emplois sur 3 ans).

• Prêt à 0% de 7 500 euros (par embauche) pouvant intervenir sur le BFR (Besoin de Fonds de Roulement).

Pour tout renseignement :

- CCPL : 05 49 22 99 75
- Cabinet GERIS, M. Garcia : 06 85 21 40 30

Une nouvelle entreprise installée à Loudun

M. Champion – Vitrierie Miroiterie Serrurerie Menuiserie

Installé depuis le 1^{er} février 2017 dans un bâtiment relais (11, av. de Ouagadougou), M. Champion, fort de 8 ans d'expérience, propose ses services aux loudunais, particuliers et entreprises. « Je peux changer toutes sortes de vitrages, simples ou doubles, teintés ou non. Je vends aussi tous les produits en lien avec

la vitrierie :
crédences,
dessus de table,
parois de douche
et baignoire,
marquises,
vitrages de cheminées...
Je suis partenaire de nombreuses assurances ».

M. Champion : 06 62 06 81 48
miroiteriechampion@gmail.com



Entreprendre en Pays Loudunais : une nouvelle Présidente



Christelle Jonot, gérante de Weldom (Espace Caréo à Loudun), nouvelle Présidente de Entreprendre en Pays Loudunais.

Le club d'entreprises organise de nombreux événements informatifs et conviviaux au cours desquels les entrepreneurs du territoire et des départements voisins échangent sur leurs activités et leurs problématiques.

Entreprendre en Pays Loudunais, c'est aussi : des échanges avec les établissements scolaires, un partenariat avec la CCPL et la ville de Loudun, une participation au comité de pilotage OSÉ RÉSO 2018 à Poitiers...

Tous les atouts pour faire des affaires dans une ambiance décontractée et conviviale.

entreprendre Pays Loudunais@gmail.com
www.facebook.com/entreprendre Pays Loudunais

Portes ouvertes des Entreprises

Le jeudi 13 avril avaient lieu les Portes ouvertes des Entreprises. Cette manifestation organisée par Entreprendre en Pays Loudunais, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale Nord Vienne a rencontré un vrai succès.

Les visiteurs, scolaires, demandeurs d'emploi et particuliers ont pu découvrir l'univers des 16 entreprises du Viennopôle et

de Loudun qui ouvraient leurs portes. L'occasion pour les entrepreneurs de faire découvrir leur savoir-faire et de présenter les métiers qui recrutent.

Un village « entreprises » était installé devant les locaux de la Communauté de communes. Il accueillait plus d'une vingtaine d'entrepreneurs et de structures diverses telles que : Agences

d'interim, point transport, Armée de l'air et Marine, Gendarmerie, Pôle Emploi, Mission Locale, Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, CCPL ainsi que les entreprises qui ne pouvaient pas recevoir de public mais souhaitaient être présentes à cet événement.



Visite de l'entreprise Les Petits Papiers Loudunais

Centre aquatique du Loudunais : premières étapes

À l'issue du concours d'architecte lancé en 2016, le cabinet d'architectes nantais Berthomieu, Bissery, Mingui Architectes Associés et son équipe de maîtrise d'œuvre ont été retenus pour construire notre projet.

Cette équipe de maîtrise d'œuvre se compose du cabinet d'architectes (Berthomieu, Bissery, Mingui), un bureau d'études Fluide (ETHIS), un bureau d'études techniques (Béton Arest), un économiste (FGEco) et un acousticien (Taravella).

Fort d'une grande expérience dans la réalisation de nombreux centres aquatiques, cette équipe a proposé des esquisses qui ont séduit le jury. Le futur centre aquatique sera composé d'un bassin sportif de 5 lignes,

d'un bassin d'apprentissage, d'une pataugeoire, d'un espace bien-être et d'un espace détente extérieur dans une ambiance très lumineuse.

L'architecture, sobre et élégante, permettra au centre aquatique de s'intégrer harmonieusement dans la perspective de la ville et sa tour carrée dominante.

Désormais, la Communauté de communes et l'équipe de maîtrise d'œuvre ajustent l'esquisse du projet, procèdent à des études complémentaires et préparent les marchés nécessaires au lancement des travaux cet automne.

Pour la réalisation de ce centre aquatique à Loudun, la Communauté de communes consacre un budget de 8 500 000€ ht.

CALENDRIER

Mai 2017 : dépôt du permis de construire

Octobre 2017 : pose de la première pierre et début des travaux

Mai 2019 : achèvement des travaux

Marie-Jeanne Bellamy « Artisan d'un jour » à Roiffé

la Communauté de communes a participé à l'opération « Artisans d'un jour » en partenariat avec la Chambre de Métiers de la Vienne.

C'est ainsi que Marie-Jeanne Bellamy s'est levée à l'aube le 30 avril pour participer à la

fabrication et à la cuisson du pain au côté de François Croisé, boulanger à Roiffé qui lui servit de coach durant quelques heures.

La découverte du métier et de ses contraintes ainsi que les échanges sur les problématiques des artisans notamment sur les embauches, les conditions de travail ou encore la transmission ont été autant de sujets de discussion à partager entre l'élève et son « maître » d'un jour.

Boulangerie Croisé
86 120 ROIFFÉ



TOURISME

Offices de tourisme communautaires

Saison 2017



Le 5 avril à la Maison de Pays, l'Office de tourisme du Pays Loudunais a organisé sa journée annuelle « Rencontres du tourisme ».

Son président, Joël DAZAS, a présenté la nouvelle organisation et les projets à venir.

Conformément aux directives de la loi NOTRe, la Communauté de communes a pris en charge l'Office de tourisme avec une gestion plus directe de la collectivité en service public administratif (SPA).

L'équipe complète a été présentée avec les compétences de chacun des agents et une bourse d'échange de documentation a permis de nombreux contacts entre les prestataires. Cette journée a marqué le lancement de la saison 2017.



Office de tourisme du Pays Loudunais

LOUDUN

2, rue des Marchands
Tél. : 05 49 22 22 22
contact@tourisme-loudunais.com

Novembre à mars : du mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h30-18h
Avril, mai, juin, septembre et octobre : du mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h30-18h ainsi que le lundi 14h30-18h (sauf dimanche et jours fériés).

Juillet et août : du lundi au samedi 9h30-12h30 et 13h30-18h, dimanche et jours fériés 9h-13h

LES TROIS-MOUTIERS

1 ter, avenue Aristide Gigot
Tél. : 05 49 22 30 02
trois-moutiers@tourisme-loudunais.com

Avril au 15 octobre : du mercredi au samedi 10h30-13h et 14h-17h30.

Juillet et août : du jeudi au dimanche 10h30-13h et 14h-18h
Visite guidée du moulin les jeudis à 16h.

MONCONTOUR

15, rue Porte aux Dames
Tél. : 05 49 98 94 94
valleedeladive@tourisme-loudunais.com

Avril au 15 octobre : du mardi au samedi 10h-13h et 14h-17h30.
Juillet et août : du vendredi au lundi 10h-13h et 14h-18h.

Visite guidée du donjon les vendredis, samedis et dimanches à 16h.

MONTS-SUR-GUESNES

2, allée des Marronniers
Tél. : 05 49 22 89 81
monts-sur-guesnes@tourisme-loudunais.com

D'avril au 15 octobre : mardi, jeudi, vendredi et samedi 10h-12h et 14h-17h30.

Juillet et août : mardi, jeudi, vendredi et samedi 10h-12h et 14h-18h.

Visite guidée du château les vendredis, samedis à 16h.
Ouvert pour les vacances de Noël.

www.tourisme-loudunais.com

Secrets de Pays

Pour favoriser la découverte de notre territoire auprès de la clientèle « Center-Parcs » l'office de tourisme a profité de la basse saison pour travailler sur un agenda qui dévoile quelques-uns de ses « Secrets de pays » sur trois thématiques, nature, patrimoine et terroir qui font la richesse du territoire.

Les touristes sont aujourd'hui à la recherche d'une expérience pendant leur séjour. Ils ont envie de vivre un moment particulier et exceptionnel, qu'ils partagent à souhait par le bouche à oreille ou via les réseaux sociaux.

C'est pourquoi le service tourisme propose un agenda de petites rencontres pour découvrir avec passion quelques éléments qui constituent notre identité.

Sous forme de randonnée, d'atelier, de visite ou d'animation, des guides, des propriétaires ou des associations vous accompagneront tout au long de la saison 1 des « Secrets de Pays ».



N'hésitez pas à partager cet agenda avec vos proches et n'oubliez pas de vous inscrire au préalable pour participer.

Des pages Facebook ont été créées pour faire vivre ces animations

« Béa OT Trois-Moutiers » et « Charlotte OTvalleedeladive ».

Vous pourrez vous inscrire sur les événements et partager, aimer et commenter vos découvertes en y laissant vos photos et vos messages.



CULTURE

Lire en Loudunais :

un réseau de bibliothèques toujours à la page

La ville de Loudun - avec sa médiathèque municipale - et la Communauté de communes s'associent pour travailler à la création d'un nouveau service autour du livre et de la lecture sur le Pays Loudunais.

Les objectifs sont de mettre en réseau les personnes qui animent les bibliothèques municipales et les points de lecture, de favoriser le lien social et de dynamiser le territoire par l'accès au livre et la découverte culturelle.

Dans un premier temps, Elisa Dersoir, responsable de la médiathèque de Loudun et les services de la Communauté de communes ont été accueillis dans chaque bibliothèque communale ou associative et point de lecture : visite des lieux et des collections, organisation, nombre d'abonnés, plage d'ouverture, projets, besoins... tous les sujets ont été abordés afin de procéder à un état des lieux précis et proposer des premières actions en faveur

d'un accès aux livres et à la lecture pour tous en Loudunais, en particulier pour les plus jeunes.

La Communauté de communes va recruter un jeune en service civique pour une mission de 8 mois afin de mettre en place les premières actions. Par ailleurs, la collectivité va déposer sa candidature pour obtenir le label « Mon interco aime Lire et faire lire ».

La Grange
Salle culturelle

Ranton

16 juin : Musique en fête (Boutabou)

8 juillet : Musique Trad' (Les Ajassons)

24 septembre : Opérette par le Théâtre Musical du Thouet (Les Ajassons)

8 octobre : Chorale (Les Ajassons et les Ut en Piste)

14 octobre : Théâtre "Kaléidoscope" (Compagnie "La Nuit Te Soupire")

NéOdysée : mise en valeur du patrimoine néolithique et mégalithique

Études scientifiques

Un archéologue va poursuivre ses études des différents dolmens du secteur, cette fois dans la région des Trois-Moutiers et de Saint-Léger-de-Montbrillais. L'objectif majeur est d'élargir et d'actualiser les connaissances (datant pour l'essentiel de la fin du 19^e siècle) sur ces monuments.

Le secteur de Bournand-Loudun sera quant à lui traité en 2018. L'étude architecturale portera donc sur les dolmens Fontaine de son I et II, Vaon, La Roche-Vernaize, Bernazay I et II et de la butte de Saint Drémond.

Ces études nous aideront à mieux connaître les sites et serviront de support pour les valorisations qui seront faites dans un avenir proche.

Chantier de fouilles

Le dolmen de Chantebrault IV, dans la plaine de Saint-Laon, fait l'objet d'une seconde phase

de fouilles du 24 avril au 5 mai. La commune d'Arçay continue à s'impliquer, notamment pour l'accueil et le logement des fouilleurs, en grande majorité des bénévoles placés sous l'égide de Vincent ARD - archéologue du CNRS de Toulouse.

La commune de Mouterre-Silly vient en renfort en mettant les douches du stade à disposition. Les communes de Chalais et de Loudun aident également à l'accueil en proposant logements et salles.

Les budgets liés aux fouilles et aux études géophysiques préalables sont pris en charge par l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Médiation / valorisation

L'implication des écoles dans ce projet (Roiffé, Morton, Les Trois-Moutiers après Loudun, Ranton, Mouterre-Silly et Saint-Laon en 2016) se poursuit également avec les élèves qui ont été ac-

cueillis sur le site de fouilles au dolmen de Chantebrault IV le 2 mai.

Un autre aspect de la valorisation est l'organisation des fêtes NéOdysée comme celles d'Arçay en octobre 2016 qui ont remporté un vif succès auprès de tous les publics !

En 2017, la proposition d'organiser un événement commun avec la Communauté de Communes du Thouarsais a été validée par les élus. Un programme sera prochainement échaudé pour animer les villes de Thouars et de Loudun à cette occasion (14 et 15 octobre).

Inventaire

Le recensement des collections privées (silex et autres mobiliers), et l'inventaire bibliographique se poursuit.

Le musée Charbonneau-Lassay continue d'offrir des expositions dédiées au Néolithique :



Chantier de fouilles 2017 - Chantebrault IV - Saint-Laon

« Pierres levées, pierres folles, pierres mythiques » jusqu'au 30 avril, l'occasion de découvrir les regards portés sur nos mégalithes pas l'aquarelliste Annie Roudeix et la conteuse Marie-Hélène Coupaye.

Partenariat contractualisé

La CCPL et la ville de Loudun poursuivent le travail de médiation en lien avec les autres territoires néolithiques de l'ancienne région Poitou-Charentes (pays

de Ruffec, musée de Bougon et Thouarsais). Par exemple, une mallette pédagogique à l'intention des scolaires est à l'étude. Afin d'officialiser ce désir de travailler de concert sur la valorisation du patrimoine mégalithique, une convention fixant les bases d'un partenariat actif a été signée par toutes les parties le 4 mai à Oiron (79), près des dolmens de la plaine de Chantebrault.

PÔLE DÉCHETS

Partenariat avec l'association « Le Silo »



L'association Le Silo souhaite mettre en place une recyclerie sur le territoire pour créer une activité de récupération, de réemploi et de valorisation des objets qui ne sont plus utilisés et destinés à être jetés.

L'association a 4 missions :

- **Collecte** : récupération des biens qui peuvent encore servir ;
- **Valorisation** : démontage, tri, réparation et nettoyage afin de donner une seconde vie aux biens ;

- **Redistribution** : vente d'objets ou de pièces ;
- **Sensibilisation** : actions de prévention et de communication auprès des usagers.

Afin de créer cette recyclerie, l'association « Le Silo » doit réaliser l'étude de faisabilité de ce projet (implantation stratégique sur le territoire, informations sur les objets à récupérer, mode de distribution, forme juridique).

Dans le but de financer cette étude, Le Silo a signé une convention de partenariat avec la CCPL.

Ce partenariat se traduit par :

- La présence des bénévoles de l'association à la déchèterie de Loudun-Messemé pour récupérer les objets dont les usagers souhaitent se débarrasser (canapés, tables, électroménager, bibelots, livres, vélos...).

Ces derniers doivent être réutilisables ou facilement réparables ;

- Le soutien sur la communication : la CCPL réalise les différents outils de communication (flyers, affiches...);
- La mise à disposition d'un local avenue Ouagadougou Z.I. Nord (Loudun), pour stocker les objets récupérés et y effectuer des journées de vente.

Premier bilan :

Lors des 2 premiers mois de partenariat (mars-avril 2017), l'association a collecté 2,63 tonnes d'objets (lits, chaises, meubles, vaisselle, informatique, livres...) qui seront réutilisés ou réemployés. Les 4 premières journées de vente ont permis de récolter 1600 €.

Pour participer au financement de cette étude de faisabilité, vous pouvez faire un don en suivant le lien :

www.le-silo.org

Je composte, tu compostes, nous compostons

Nos poubelles ménagères contiennent 30% de déchets biodégradables soit 200 kg par an (pour un foyer de 4 personnes) qui peuvent être compostés et permettre ainsi la maîtrise des coûts de collecte et de traitement et la diminution des tonnages de déchets à enfouir.

Qu'est-ce que le compostage domestique ?

Le compostage est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par des micro-organismes du sol, en présence d'oxygène et d'eau. Il aboutit, après quelques mois de fermentation, à la production d'un compost de bonne qualité. Cet amendement organique et naturel améliore la texture et la fertilité du sol.

Le compostage c'est utile et bon pour l'environnement

Vous fabriquez vous-même cet amendement 100% naturel directement utilisable et apprécié de tout temps par les jardiniers.

En compostant, vous agissez en faveur de l'environnement, car vous limitez l'emploi d'engrais chimiques.

Que peut-on composter ?

Les déchets fermentescibles sont les déchets de cuisine (exceptés viandes, poissons et agrumes) et les déchets verts de jardin.

Recette pour un bon compost :

mettez vos déchets de jardin et de cuisine, ajoutez une bonne aération et arrosez légèrement. Vous obtenez un engrais naturel gratuit pour votre potager !

J'installe un composteur dans mon jardin

La Communauté de communes propose un composteur en plastique 100% recyclé (15 € pour le premier équipement). Bon de réservation en ligne : www.pays-loudunais.fr

Pour tout renseignement : Pôle déchets, 05 49 22 54 02 pole-dechets@pays-loudunais.fr



Ce numéro est une publication de la Communauté de communes du Pays Loudunais.

Directeur de la publication : Joël DAZAS

Conception graphique et rédaction : CCPL/PM/SR

Crédits photos : CCPL sauf mention contraire

Impression : RAYNAUD Imprimeur (79)

Distribution : Mairies du Pays Loudunais - Express Diffusion (Loudun & Rossay)

Tirage : 15 000 exemplaires. ISSN 1955-947X.

Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).

Communauté de communes du Pays Loudunais

2 rue de la Fontaine d'Adam BP 30004 86201 Loudun Cedex

Tél. 05 49 22 54 02 Fax 05 49 22 99 77 contact@pays-loudunais.fr - www.pays-loudunais.fr

Ne jetez pas ce document sur la voie publique, mais déposez-le dans un point recyclage papier.

Ne jetez plus vos vêtements Donnez-les au Relais !

Que donner ?

- chaussures liées par paires
- vêtements propres et secs
- linge de maison
- petite maroquinerie (sacs à main, valisères...)

Dans un sac fermé (maximum 30L)
Pas de vêtements souillés & mouillés, de chiffons ou de chaussures trop usées et tachés des produits colorés

Quels sont leurs devenir ?

- 1 Don
- 2 Collecte
- 3 Tri
- REEMPLOI 61%
- RECYCLAGE 36%
- 3% déchets
- Expansif pour la France
- Mobilier d'extérieur
- Chiffons d'essuyage
- Valisères
- Validation énergétique

GRÂCE À VOS DONNÉS, LE RELAIS CRÉE : DES EMPLOIS / LIMITE LE GASPILLAGE / PROTÈGE L'ENVIRONNEMENT

LE RELAIS
L'association pour la mise en valeur de l'histoire

www.lerelais.org